

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation

AVIS RELATIF A L'OUVERTURE D'UNE CONSULTATION DES ACTEURS CONCERNÉS PAR LA DEMANDE D'EXTENSION DES CONTRIBUTIONS FINANÇANT DES ACTIONS CONDUITES PAR TERRES UNIVIA

Terres Univia, l'interprofession des huiles et protéines végétales, a demandé une extension de l'accord interprofessionnel relatif au financement des actions de promotion, communication, actions de recherche et développement, expérimentation et autres actions d'intérêt général pour la filière française des oléagineux et des protéagineux pour les campagnes 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024. Cet accord prévoit des cotisations volontaires obligatoires et en fixe les montants.

En application de l'article 165 du règlement (UE) n°1308/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant organisation commune des marchés des produits agricoles, une consultation est ouverte pour une durée de 3 semaines à compter de la publication au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation du présent avis.

Cette consultation ne préjuge pas de l'extension de l'accord en question.

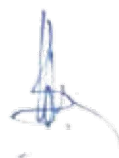
Les actions et les cotisations les finançant prévues dans l'accord interprofessionnel figurent dans l'annexe et sont consultables pendant 3 semaines.

Dans ce délai, les observations des acteurs concernés peuvent être adressées :

- soit par voie électronique à l'adresse suivante: consultationcvo-grandescultures@agriculture.gouv.fr en indiquant en objet du message «Terres Univia 2021-2024» ;
- soit par écrit à l'adresse suivante: Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises, Service du développement des filières et de l'emploi, Sous-direction des filières agroalimentaires, Bureau des grandes cultures, semences végétales et des produits transformés, 3 rue Barbet de Jouy, 75349 Paris cedex 07 SP.

Juin 2021

**Plan CVO de Terres Univia, l'interprofession des huiles et protéines végétales
2021 – 2024
Tableau récapitulatif**



TERRES UNIVIA, l'interprofession des huiles et protéines végétales : Plan CVO 2021-2024

Objet et description des actions prévisionnelles financées par les cotisations interprofessionnelles (cf liste d'actions déclinées à l'art 164(4) du règlement n° 1308/2013	Financement prévisionnel pour l'ensemble des trois campagnes (k€)
a. Connaissance de la production et des marchés <ul style="list-style-type: none"> • Etudes prospectives et concurrentielles sectorielles, • Veilles économique/ technologique, • Suivi et diffusions de données statistiques sectorielles • Observatoires économiques et marchés 	3 854
b. Règles de production plus strictes que les dispositions édictées par les réglementations de l'Union ou les réglementations nationales	0
c. Elaboration de contrat-types compatibles avec la réglementation de l'Union – <ul style="list-style-type: none"> • Coordination de travaux à fort enjeu interprofessionnels • Mise en place de schémas de contractualisation, de chartes et de cahiers des charges • Participation à « l'écosystème » (autres associations et interprofessions) 	1 122
d. Commercialisation	0
e. Protection de l'environnement <ul style="list-style-type: none"> • Valorisation les agrosystèmes « oléopro » par des démarches de durabilité et les services écosystémiques associés • Démarche de Développement Durable - Observatoires durabilité et d'engagement RSE filière, économie circulaire • Paiements pour services environnementaux • Durabilité de systèmes de cultures innovants avec insertion de biomasse pour la transition énergétique • Evaluation environnementale des huiles issues de graines oléagineuses • Régimes alimentaires pour la nutrition animale visant à réduire l'empreinte environnementale des élevages. 	2 777
f. Actions de promotion et de mise en valeur de la production <ul style="list-style-type: none"> • Communication et promotion de la filière et de ses produits • Communication institutionnelle sur les actions menées par l'interprofession auprès des professionnels de la filière • Communication institutionnelle sur le modèle de la filière française • Intervention dans le débat institutionnel public 	4 305
g. Mesures de protection de l'agriculture biologique et appellations d'origine, labels de qualité et indications géographiques <ul style="list-style-type: none"> • Conduite des cultures oléoprotéagineuses en agriculture biologique • Diagnostic de la filière des oléoprotéagineux biologiques • Offre en protéines végétales en adéquation avec les exigences des différents cahiers des charges (non OGM, sans soja, bio, local, labels, etc.) 	2 001
h. Recherche visant à valoriser les produits, notamment par de nouvelles utilisations ne mettant pas en danger la santé publique <ul style="list-style-type: none"> • Veille nutritionnelle et analyse des impacts nutritionnels du rééquilibrage des protéines • Veille nutritionnelle pour l'alimentation animale • Amélioration de la durabilité (économique, environnementale et sociétale) et de la compétitivité des débouchés actuels • Accélération de l'innovation et de la mise sur les marchés de nouveaux produits à base de protéines végétales par le développement de procédés innovants préservant leurs fonctionnalités • Mise au point de nouveaux débouchés • Optimisation des procédés de biotechnologie industrielle pour la valorisation des oléagineux en oléochimie. • Accompagner le développement d'unités de transformation dans des filières locales 	4 283

i. Etudes visant à améliorer la qualité des produits <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration et évaluation variétale visant à améliorer la qualité nutritionnelles des graines (huiles et protéines) • Développement de procédés destinés à améliorer la qualité et la performance nutritionnelle des huiles • Observatoire de la qualité des graines • Observatoire de la qualité nutritionnelle des tourteaux d'oléagineux pour l'alimentation animale 	2 869
j. Recherche, en particulier de méthodes culturales permettant la limitation de l'usage des produits phytosanitaires ou vétérinaires et assurant la préservation des sols et la préservation ou l'amélioration de l'environnement <ul style="list-style-type: none"> • Innovation et évaluation variétale visant à améliorer les rendements, l'adaptation aux changements climatiques, la protection contre les maladies et les ravageurs, • Amélioration de la compétitivité et de la performance des cultures de colza, tournesol, soja, protéagineux et cultures de diversification • Proposition de références dans l'association des cultures • Production de connaissances opérationnelles pour produire des systèmes de culture innovants et durables • Développement d'un « atlas agro météo » et des références et des outils pour prendre en compte le changement climatique • Développement de solutions numériques pour la conduite des cultures et des plateformes interactives avec les opérateurs et les producteurs 	31 408
k. Définition de qualités minimales et définition de normes minimales en matière de conditionnement et d'emballage	0
l. Utilisation de semences certifiées et contrôle de qualité des produits	0
m. Santé animale, santé végétale, sécurité sanitaire des aliments <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la sécurité sanitaire au sein de l'ensemble de la filière de production et transformation des oléoprotéagineux • Plan de Surveillance des Oléagineux et des protéagineux (graines, tourteaux et huile) – PSO • Amélioration des connaissances, données de composition des graines et huiles, observatoire des allergies aux protéines végétales • Travaux normalisation graines, tourteaux, corps gras, contaminants (Afnor, CEN, ISO) • Développements analytiques 	396
n. Gestion des sous-produits	0
TOTAL	53 016
Modalités de financement par les contributions des acteurs concernés	
Financement des producteurs d'oléagineux	45 360
Financement des producteurs de protéagineux	3 709
Financement des organismes collecteurs, premiers acheteurs de graines oléagineuses	1 448
Financement des organismes collecteurs, premiers acheteurs de graines protéagineuses	691
Financement des transformateurs et utilisateurs de graines oléagineuses	1 605
Financement des transformateurs et utilisateurs de graines protéagineuses	203

Le Président
Antoine Henrion